



Calcul des frais de partage sur maison en indivision

Par Doumette

Bonjour.

Je suis propriétaire à 50% d'une maison et héritière pour 1/3 à égalité avec mes 2 frères sur la 2ème moitié et sur un autre bien immobilier. Nous souhaitons faire partages. Comment se calculent les frais notaire et impôts sur la maison dont je suis propriétaire à 50%. Le calcul se fait-il sur la totalité de la valeur de la maison ou sur les 50%. Cordialement.
Doumette

Par ESP

Bonjour

Les frais peuvent être différents selon les régions et les notaires ces calculs ne sont pas de notre ressort.

Sur le plan juridique, les frais de partage sont répartis en fonction des quotités de chaque indivisaire.

Vous devriez interroger votre notaire...